

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 4 novembre 2014 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents : M.M. Christian Baril maire
Daniel Demers conseiller siège #1
M^{me} Lorraine Séguin conseillère siège #2
M^{me} Andréanne Auger conseillère siège #4
M. René Caron conseiller siège #5

Sont absents : M. Fernand Bédard conseiller siège #3
M^{me} Claudette Fournier conseillère siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance : M^{mes} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

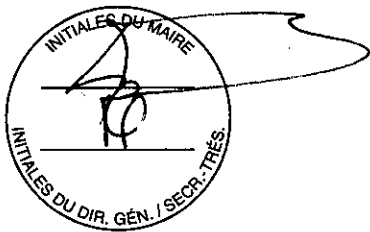
Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.
RÉSOLUTION #2014-11-362

M. René Caron propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

5.9 Montage cartes de Noël,
tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2014 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Poste vacant – Siège #3;
 - 5.2 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.3 Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2015;
 - 5.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires;
 - 5.5 Cour municipale;
 - 5.6 Service juridique;
 - 5.7 Marge de crédit temporaire;
 - 5.8 Audit technique – 1045, route Marie-Victorin;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
 - 6.2 Rapport du maire;
7. VOIRIE :
 - 7.1 Transport Collectif Bécancour-Nicolet-Yamaska - Quote-part déficit 2014 partagé;
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 9.1 Rapport de permis émis en octobre 2014;
 - 9.2 Mandat avocat – Entente de départ;
 - 9.3 Règlement # 118-2014 modifiant le plan d'urbanisme # 95-2012 – Adoption du 2^e projet;
 - 9.4 Règlement # 119-2014 modifiant le règlement de zonage d'urbanisme # 96-2012 - Adoption du 2^e projet;
 - 9.5 Site municipal – Entretien paysagé d'automne;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 9.6 Fleurons du Québec;
- 9.7 Office de tourisme – Demande de services;
- 10. LOISIRS ET CULTURE :
 - 10.1 Bénévoles de la bibliothèque – Souper des fêtes;
 - 10.2 Comité « Les loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » :
 - 10.2.1 Demande d'aide financière – Noël des enfants;
 - 10.2.2 Demande de services 2015;
 - 10.2.3 Demande – Aire de glissade;
 - 10.3 Coopérative de Production artisanale de Deschaillons – Demande d'aide financière;
 - 10.4 École secondaire Les Seigneuries - Annonce publicitaire pour album de finissants;
 - 10.5 Chorale paroissiale de la Fabrique de St-Jean-Deschaillons – Prêt de la salle;
 - 10.6 Salle municipale – Concierge;
 - 10.7 Chalet des sports et patinoire;
- 11. QUESTIONS DIVERSES;
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
- 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2014

3.1 Approbation RÉSOLUTION #2014-11-363

Sur proposition de M. Daniel Demers, le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2014 est approuvé et adopté à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 4 novembre 2014 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Poste vacant – Siège # 3

La directrice générale avise officiellement le conseil qu'il y vacance au poste # 3 suite au départ de M. Fernand Bédard.

Le processus d'élection partielle débutera en janvier 2015. L'avis d'élection sera publié dans l'Ancrier de décembre prochain.

5.2 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

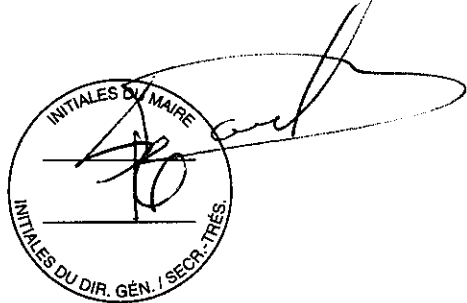
M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Nouveau directeur;
- Service d'inspection;
- Fermeture des CLD.

5.3 Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2015 RÉSOLUTION # 2014-11-364

Considérant que le conseil de toute municipalité doit établir par résolution, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure de chacune d'entre elles;

Considérant qu'au moins une séance par mois doit être tenue;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sur proposition de M^{me} Andréanne Auger, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015 soient :

13 janvier	5 mai	1 ^{er} septembre
3 février	2 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	3 novembre
7 avril	4 août	1 ^{er} décembre

Il est également résolu que les séances régulières débutent à 20 heures et soient tenues à la salle municipale au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

5.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

La directrice générale dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus : M.M. Christian Baril, Daniel Demers, M^{mes} Lorraine Séguin, Andréanne Auger, M. René Caron et M^{me} Claudette Fournier.

5.5 Cour municipale RÉSOLUTION # 2014-11-365

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facturation 2014 de la cour municipale au montant de 305,33 \$.

5.6 Service juridique RÉSOLUTION # 2014-11-366

Considérant les 2 factures reçues de la firme Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L avocats, au coût total de 468 \$ plus les taxes applicables, concernant des dossiers non inclus dans le service annuel;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures de Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L. au montant de 468 \$ plus les taxes applicables.

5.7 Marge de crédit temporaire RÉSOLUTION # 2014-11-367

Considérant le règlement #115-2014 décrétant la construction d'un réseau d'égout pluvial et la réfection de la voirie dans une partie de la 18^e Avenue et de la rue Poisson sur une distance d'environ 515 mètres et autorisant un emprunt au montant de 735 366 \$ pour en acquitter le coût;

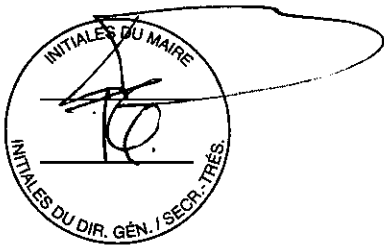
Considérant que le règlement #115-2014 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 27 juin 2014;

Considérant que l'emprunt permanent sera accordé à la fin des travaux;

Considérant que lors de la réception du montant de 735 366 \$ la municipalité s'engage à rembourser en totalité la marge de crédit temporaire et de fermer ladite marge;

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la conclusion d'une marge de crédit temporaire au montant 735 366 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne afin de pourvoir au montant de dépenses à payer avant l'octroi de l'emprunt permanent qui aura lieu à la fin des travaux. Le taux accordé par l'institution financière est le taux préférentiel majoré de ,5 %, à ce jour de 3,00 %.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.8 Audit technique – 1045, route Marie-Victorin RÉSOLUTION # 2014-11-368

Considérant que le Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska est en processus pour vendre la propriété située au 1045, route Marie-Victorin;

Considérant que ledit centre nous a fait parvenir de la documentation concernant ladite propriété :

- Vérification pour l'amiante;
- Estimation de la valeur marchande.

Considérant que la municipalité veut rencontrer la firme d'architectes retenue depuis plusieurs années relatifs à ses projets déjà existants;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une rencontre avec la firme « Jean Dallaire Architectes » afin d'établir avec eux d'un mandat relatif à la propriété du 1045, route Marie-Victorin.

Il est de plus résolu d'accepter l'offre de services de la firme « Jean Dallaire Architectes » pour le mandat que les 2 partis détermineront ensemble pour un montant ne dépassant pas 6280 \$ plus les taxes applicables.

5.9 Montage – Cartes de Noël RÉSOLUTION # 2014-11-369

M. Daniel Demers, conseiller, mentionne qu'il est en conflit d'intérêts, il ne participe à la délibération sur ce point et s'abstient de voter.

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise « Ô-Bercail Design graphique » pour le montage d'une carte de Noël au montant de 55 \$.

6. GESTION FINANCIÈRE

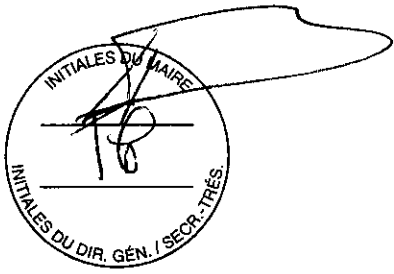
6.1 Présentation des comptes RÉSOLUTION #2014-11-370

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité, les chèques numéros 2014 00 523 à 2014 00 577 inclusivement ainsi que les rémunérations effectuées par dépôts directs, tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2014-011, pour un total de 67 787,62 \$.

6.2 Rapport du maire RÉSOLUTION #2014-11-371

Conformément à l'article numéro 955 du Code municipal du Québec, M. Christian Baril, maire, dépose le rapport du maire traitant des derniers états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, des indications préliminaires sur les résultats d'exploitation et des immobilisations de 2014 et des orientations générales du budget 2015. M. Baril en fait la lecture.

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire 2014.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

7. VOIRIE

7.1 Transport Collectif Bécancour – Nicolet-Yamaska – Quote-part déficit 2014 partagé RÉSOLUTION #2014-11-372

Considérant qu'il y a eu une problématique lors du processus d'appel d'offres du 13 octobre 2011, pour fournir le service de transport de personnes handicapées sur le territoire de la MRC de Bécancour.

Considérant que cela a engendré un déficit de 35949 \$ au C.T.L.S.

Considérant qu'il a été adopté au conseil des maires de la MRC de Bécancour que les municipalités membres se partagent une partie du déficit soit la somme de 15 000 \$;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a pris connaissance de la demande de partage du déficit du volet adapté exprimée par le Conseil d'administration de Transport Collectif Bécancour – Nicolet-Yamaska, TCBNY;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent assume financièrement sa part du déficit du volet adapté, acquitte le montant relié à sa quote-part et émette le paiement de 1517,50 \$ à Transport Collectif Bécancour – Nicolet-Yamaska, TCBNY

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'octobre 2014 est de 324,35m³ (71 358 gallons impériaux).

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Rapport des permis émis en octobre 2014

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 4 permis ont été émis au cours du mois d'octobre 2014, pour un montant de 42 000 \$.

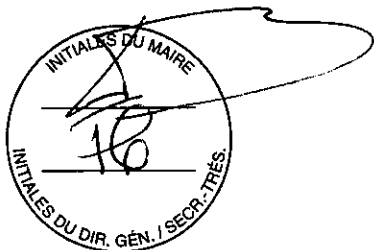
9.2 Mandat avocat – Entente de départ RÉSOLUTION #2014-11-373

Considérant que la MRC de Bécancour envisage la mise sur pied d'un service d'inspection régionale fusionné avec le service de l'aménagement du territoire de manière à répondre adéquatement aux besoins des municipalités et des contribuables;

Considérant que suite à l'ajout de municipalités participantes au nouveau service, le scénario de départ est changé et la réévaluation des besoins démontre que la charge de travail pour le poste d'inspecteur régional doit être comblée par 1,3 personne;

Considérant qu'il y a eu discussion pour mandater une firme d'avocats pour conclure, s'il y a lieu, une entente entre l'inspecteur en bâtiment, M. Réjean Poisson, et les municipalités participantes suite au départ de M. Poisson au poste d'inspecteur en bâtiment de chaque municipalité.

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner que suite à la réévaluation des besoins pour le service d'inspection régionale la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent veut attendre avant de prendre entente avec le présent inspecteur en bâtiment, M. Réjean Poisson.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.3 Règlement # 118-2014 modifiant le règlement de zonage d'urbanisme # 95-2012 – Adoption du 2^e projet **RÉSOLUTION #2014-11-374**

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adopté le 5 juin 2012 sa nouvelle réglementation d'urbanisme;

Considérant que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation de projets qui seraient profitables et désirables sur son territoire;

Considérant que le conseil souhaite apporter des modifications au plan d'urbanisme actuel afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement dans certains secteurs ;

Considérant qu'une copie du règlement numéro 118-2014 a été remise aux membres du conseil le 28 octobre conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant qu'un avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été publié le mercredi 8 octobre 2014;

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 23 octobre 2014 à la salle municipale au 960, 4e Rue;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le second projet de règlement numéro 118-2014 concernant le plan d'urbanisme tel que modifié.

9.4 Règlement # 119-2014 modifiant le règlement de zonage d'urbanisme # 96-2012 – Adoption du 2^e projet **RÉSOLUTION #2014-11-375**

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adopté le 5 juin 2012 sa nouvelle réglementation d'urbanisme;

Considérant que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation de projets qui seraient profitables et désirables sur son territoire;

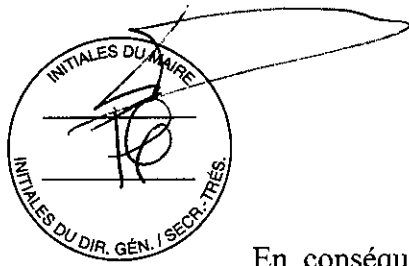
Considérant que le conseil souhaite apporter des modifications au règlement de zonage actuel afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement dans certains secteurs;

Considérant qu'une copie du règlement numéro 119-2014 a été remise aux membres du conseil le 28 octobre conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant qu'un avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été publié le mercredi 8 octobre 2014;

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 23 octobre 2014 à la salle municipale au 960, 4e Rue;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

En conséquence, il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le second projet de règlement numéro 119-2014 concernant le zonage tel que modifié.

9.5 Site municipal – Entretien paysager d'automne **RÉSOLUTION #2014-11-376**

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise « Pépinière de France », au montant de 330 \$ plus les taxes applicables, pour les travaux d'entretien paysagers de l'automne des divers sites de la municipalité.

9.6 Fleurons du Québec **RÉSOLUTION #2014-11-377**

Suite à l'adhésion de la municipalité aux Fleurons du Québec, pour la période 2014-2016, la directrice générale dépose le rapport d'évaluation reçu et annonce le résultat de la classification. La Municipalité a obtenu 3 fleurons. Les élus sont heureux du résultat et mentionnent que le rapport sera un bon outil de travail pour le comité d'embellissement.

9.7 Office de tourisme – Demande de services

En septembre 2014, une demande a été faite à 2 offices de tourisme pour recevoir une offre de services détaillée et ventilée des services qu'ils pourraient nous offrir pour l'année 2015.

La directrice générale dépose les 2 lettres reçues :

- Office de tourisme de Bécancour : Reconduction de l'entente avec la MRC de Bécancour;
- Tourisme Lotbinière : Ne donne pas suite à la demande, car les fonds proviennent de la MRC de Lotbinière.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Bénévoles de la bibliothèque – Souper des fêtes **RÉSOLUTION #2014-11-378**

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser, à l'occasion des Fêtes, la tenue d'un souper aux frais de la municipalité pour le comité de bénévoles de la bibliothèque en reconnaissance de leur travail.

10.2 Comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

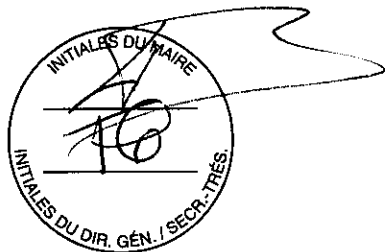
10.2.1 Demande d'aide financière – Noël des enfants **RÉSOLUTION #2014-11-379**

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » organise une fête de Noël pour les enfants en décembre prochain;

Considérant que cette fête reçoit un très bon accueil de la part des enfants et des parents;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une participation financière de 800 \$ pour la tenue de la fête de Noël 2014.

Il est également résolu de proposer au comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » de faire une demande à la municipalité de Parisville pour une contribution financière, car plusieurs enfants de Parisville participent à cette fête.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.2.2 Demande de services 2015 **RÉSOLUTION #2014-11-380**

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » offre aux résidents de Deschaillons-sur-Saint-Laurent des activités tout au long de l'année;

Considérant que toutes les activités sont faites de façon bénévole et sont très appréciées des contribuables;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement des 2 demandes de services pour l'année 2015 :

- Accorder le prêt de la salle municipale, après vérification de sa disponibilité auprès du bureau municipal. À noter que le ménage est sous la responsabilité du comité.
- Défrayer les frais reliés aux photocopies nécessaires à la publicité des évènements.

10.2.3 Demande – Aire de glissade **RÉSOLUTION #2014-11-381**

Considérant que l'hiver dernier, une aire de glissade a été mise en place permettant un espace de loisir familial supplémentaire;

Considérant que le 22 mai dernier le conseil de la Fabrique a donné l'autorisation à la municipalité, pour une période de 5 ans, d'ériger une aire de glissade pour la période d'hiver sur le lot 125-8 au sud du cimetière;

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » demande à la municipalité la possibilité d'avoir une aire de glissade pour la nouvelle saison hivernale;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'installer une aire de glissade pour la prochaine saison d'hiver sur le terrain de la Fabrique au sud du cimetière.

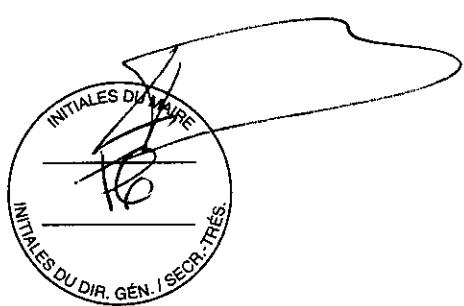
10.3 Coopérative de Production artisanale de Deschaillons – Demande d'aide financière **RÉSOLUTION #2014-11-382**

Considérant que la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons est une association qui a pour mission de transmettre l'art du tissage que nous ont légué nos aînées;

Considérant la Coopérative offre une belle visibilité à notre municipalité en étant présent au marché public depuis les tout débuts;

Considérant que ladite coopérative veut remplacer un métier à tisser et demande une aide financière pour continuer de promouvoir l'artisanat;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser à la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons une aide financière de 300 \$ pour aider à perpétuer leur mission.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.4 École secondaire Les Seigneuries – Annonce publicitaire pour album de finissants

RÉSOLUTION #2014-11-383

Sur proposition de M. Daniel Demers, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une participation financière de 80 \$, pour l'album des finissants 2014-2015, de l'École secondaire Les Seigneuries. L'annonce publicitaire inclura la municipalité ainsi que le marché public.

10.5 Chorale paroissiale de la Fabrique de St-Jean-Deschaillons – Prêt de la salle

RÉSOLUTION #2014-11-384

Considérant la demande de la Chorale Paroissiale visant à utiliser gratuitement la salle municipale, vendredi le 9 janvier 2015, pour leur rencontre annuelle;

Considérant que la Chorale, organisme entièrement formé de bénévoles, tient cette rencontre pour ses membres et leur conjoint en reconnaissance de leur dévouement;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre gratuitement à la disposition de la Chorale, la salle municipale pour leur rencontre annuelle prévue le vendredi 9 janvier 2015.

Il est de plus résolu que le ménage doit être sous la responsabilité du locataire

10.6 Salle municipale - Concierge

RÉSOLUTION #2014-11-385

Considérant que M. Michel Germain a quitté ses fonctions au poste de concierge et préposé à l'entretien à temps partiel pour la salle municipale;

Considérant que M. Benoit Bolduc a remplacé M. Germain lors de son congé de maladie l'été dernier et que celui-ci est intéressé par ledit poste;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Benoit Bolduc au poste de concierge et préposé à l'entretien à temps partiel pour la salle municipale avec une période de probation de 6 mois.

Il est de plus proposé que l'allocation versée pour chaque tâche effectuée par le nouvel employé soit celle en vigueur depuis juin 2009. Les montants de l'allocation seront ajustés à partir de l'année 2015.

10.7 Chalet des sports et patinoire

RÉSOLUTION #2014-11-386

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Benoit Bolduc comme responsable de la patinoire et du chalet des sports pour la période hivernale 2014-2015 au salaire fixe de 160 \$ par semaine. Le contrat débute lorsque la température permet l'arrosage de la patinoire.

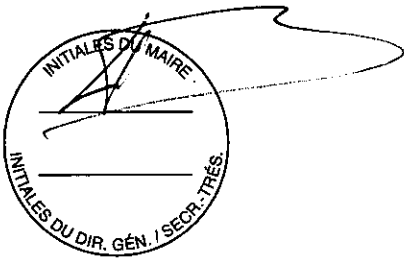
11. QUESTIONS DIVERSES

- Après 1 an de mandat - Félicitations aux 3 nouvelles conseillères
- Comité des loisirs – Envoyer une lettre de félicitations pour la fête d'automne
- Félicitations et appréciation du nouveau conseil municipal

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- 1045, route Marie-Victorin



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION #2014-11-387

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 50 sur proposition de M. René Caron.



France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière



Christian Baril
maire